

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON  
Revel

COMMUNE  
TOUTENS

Date de la  
convocation :  
29/11/2017

**D 2017 -12-33**

**OBJET :**

TAP 2017 2018

Ecole de Tarabel :  
CONVENTION DE  
PARTENARIAT

Acte rendu exécutoire  
après dépôt

en Préfecture le,

Et publication du

Le Maire.

Ainsi fait et délibéré,  
les jour, mois et an ci-  
dessus. Au registre  
sont les signatures

L'An deux Mil dix-sept et le sept décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Toutens s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis MAGRE, Maire.

**Etaient présents** : Denis Magre, Thierry Rougier, Cécile Maupoint, Christian Caminade, Micheline Lourde, Sandrine Tortel, Sophie Serra, Geneviève Horseau, Pascal Meric, Nicolas Angiono

**Etait absent excusés** :

**Etait absent** : Corinne Beller,

Cécile Maupoint a été désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe les membres présents du Conseil Municipal, comme l'année dernière, l'ESIT souhaite poursuivre la mise en place des NAP (nouvelles activités périscolaires)

Pour cette année 2017-2018 voici les différentes propositions d'activités périscolaires qui débiteront en Janvier 2018 :

- Arts Plastiques de 01 à 06 2018.....	pour un montant de 1 390 €
- Anglais de 01 à 06 2018 .....	pour un montant de 480 €
- Théâtre de 01 à 04 2018.....	pour un montant de 440 €

TOTAL intervenants payants 2 310.00 €

- Fournitures complémentaires 1 401.40 €

**TOTAL PREVISION COUT ACTIVITES PERISCOLAIRES 3 711.40 €**

Ces modules d'activités sont proposés aux enfants de l'école pendant les temps périscolaires organisés par des professionnels rémunérés, avec des engagements mutuels sous forme de convention de partenariat.

Monsieur le Président demande à chaque commune de donner son accord sur la participation financière et d'autoriser le Maire de Tarabel à signer les conventions correspondantes.

Les activités lecture de conte, dentelle et chi gong sont proposées par des intervenants bénévoles.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De donner leurs accords sur la participation financière pour les TAP
- D'autoriser Monsieur le Maire de Tarabel à signer les conventions correspondantes
- D'autoriser Monsieur le Maire de Toutens à signer tous documents utiles à cette affaire.

**A Toutens, le 07/12/2017**  
**Le Maire,**  
**Denis MAGRE**